

Charleroi, le 9 juillet 2003

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 14 juin 2003 à Ganshoren

La séance est ouverte à 14h00 sous la présidence de M. Claude BIKADY, président. Sont également présents MM. Philippe LOMBART, Pierre VAN de VELDE, Jean-Marie PIRON, André BREDA, Philippe GRILLMAIER et Fabrice GROBELNY. Se sont excusés : MM. Henri DOUHA, Daniel HALLEUX, Daniel OGER et Maurice ADAM.

1. Les **procès-verbaux** des réunions du Conseil d'administration du 22 mars 2003 à Amay sont approuvés sans observation particulière.
2. **Nouvelles de la F.R.B.E.**
 - Le Président met en exergue les principales lacunes manifestées actuellement par l'équipe en place à la Fédération nationale :
 - ✓ M. VAN EMMELO fait preuve de laxisme dans certains dossiers (voir problème de Coupe d'Europe avec L. WINANTS) ; soit il marche sur les plates bandes des autres mandataires, soit il ne fait pas ce qu'il doit ;
 - ✓ M. VAN SPEYBROECK a perdu de sa crédibilité, tant à l'égard du SVDB que vis-à-vis des parents de la VSF ; il est borné et n'écoute rien quand on lui donne des instructions ; il est inconstant dans son travail (arrivée tardive lors de la finale Inter-écoles à Leuze) et est difficilement joignable (cfr. Championnats du monde) ;
 - ✓ M. DE RIDDER ne répond de nouveau pas aux e-mails qui lui sont adressés ; en outre, l'envoi des résultats s'avère encore problématique mais il semble que ce soit déjà en ordre pour l'enregistrement des interclubs nationaux.
 - M. BIKADY signale que son épouse assure désormais la traduction des procès-verbaux de la F.R.B.E.
 - Il informe le Conseil qu'il a été demandé de réunir une Commission Jeunesse et une Commission Direction des tournois afin d'établir un cahier de charges devant être respecté par les organisateurs des compétitions qui en relèvent.
 - Il signale enfin que M. VANDENSTRICHT souhaite se présenter comme candidat au poste de délégué de l'Elite ; la V.S.F. va examiner sa candidature ce jour même.
3. **Rapport du Directeur des Tournois.**
 - Individuels de la F.E.F.B. 2003 : M. PIRON communique le nom des principaux lauréats ; dans l'Elite, S. MOHANDESI termine 1^{er} devant S. HAUTOT ; dans l'Open, P. MAOLONI se classe devant J. DEMOULIN ; le Président signale le forfait de M. Antonius SCHUURMANS, qui était qualifié pour la Ligue de Namur/Luxembourg, et demande au Secrétaire de lui adresser un courrier afin qu'il soit statué sur son sort lors de la prochaine réunion ; il fait également état du blâme officiel adressé à S. MOHANDESI pour notation incorrecte de coups.
 - Interclubs de la F.E.F.B. 2003 : M. PIRON constate qu'il y a peu de forfaits (pas un seul à

la 3^{ème} ronde, 4 à la 2^{ème} ronde et un peu plus à la 1^{ère} ronde) ; la dernière ronde se joue le lendemain à Wavre ; il déclare que les joueurs du Caïssa Europe devront prouver leur identité lors de cette ultime rencontre ; en Division I, sont favoris le Brussels Chess Club, Mons et Ludisan.

- Pour rappel, l'Inter-ligues 2003 est organisé par la Ligue de Namur/Luxembourg et le Championnat de parties rapides 2003 par le C.R.E.B., le tout au mois de septembre.
- M. PIRON communique les dates des compétitions 2004 :
 - *Interclubs de la F.E.F.B. 2004* : les 18 avril, 2 mai, 16 mai et 6 juin 2004 ;
 - *Individuels de la F.E.F.B. 2004* : du 20 au 23 mai (Ascension) et du 29 au 31 mai (Pentecôte) 2004 ;
 - *Parties rapides 2004* : le 5 septembre 2004 ;
 - *Inter-ligues 2004* : le 12 septembre 2004.
- En ce qui concerne l'organisation des tournois 2004, une seule candidature a été jusqu'à présent reçue ; celle de Fontaine, pour les Individuels 2004 ; il est convenu de fixer la date butoir au 31 août pour la réception des candidatures à l'organisation des compétitions de l'année suivante ; en d'autres termes, à la réunion qui suit le 31 août, le Conseil statuera en fonction des candidatures reçues à cette date.

4. Rapport du Délégué à la Jeunesse.

- Circuit J.E.F. 2003 : il n'y a eu que 2 étapes jusqu'à présent (sur 10 initialement prévues pour l'année), à Tubize et Jodoigne (+- 30 joueurs à chaque fois) ; une étape est prévue à Namur en septembre, et rien d'autre ! Les autres ligues sont contactées : Bruxelles veut participer et pour le Hainaut, la Renaissance Binchoise s'est renseignée.
- Inter-écoles 2003 : la finale F.E.F.B. a eu lieu à l'école de Visé ; tout s'est bien passé, malgré les deux salles à couvrir et une remise des prix assez longue ; la finale nationale s'est déroulée à Leuze ; M. GRILLMAIER salue le travail exemplaire de P. STRUBBE et souligne la victoire du Collège Saint-Hadelin ainsi que le retour de Lobbes avec Michel GODARD.
- Individuels J.E.F. 2003 : le tournoi n'a réuni que 13 participants à Anthisnes, la publicité étant insuffisante. Le champion est D. HOUDART devant K. NOIROUX. Les meilleures dates demeurent les week-ends des vacances de Carnaval.
- Championnats de Belgique 2003 : l'organisation à La Louvière par la famille HOUDART est saluée, nonobstant les problèmes avec la direction de l'établissement et pour l'obtention des subsides. A noter les titres de Sébastien LENTZ (- 16 ans), de Florian PIERARD (- 14 ans) et d'Estelle WIRICKX (- 14 ans). Sur les 160 inscrits, l'on ne compte que 40 francophones, ce qui est particulièrement décevant. En outre, une mauvaise publicité préalable a été réservée à l'organisation au Nord du pays. L'arbitrage, assuré par B. MALFLIET, n'a suscité aucun problème.
- Stages 2003 : M. GRILLMAIER déclare n'avoir guère eu le loisir de s'y consacrer ; il se pose des questions sur l'intérêt d'un tel investissement et sur les nouvelles conditions posées par M. WINANTS. Le constat de base est que les jeunes n'ont pas d'encadrement suffisant dans leur club ; les stages axés sur l'élite sont donc nécessaires. Un partenariat avec une autre Fédération, telle le SVDB, est possible moyennant participation financière adéquate.
- Formations Ligues : des projets ont été rentrés par le Brabant-Wallon, par le Hainaut et par Bruxelles. Jusqu'à présent, rien à Namur ni Liège. M. GRILLMAIER souhaiterait un matériel didactique commun pour l'ensemble de la francophonie ; il lui est suggéré de prendre contact avec G. VAN STEENWINCKEL.
- Pour le futur : M. GRILLMAIER envisage un Inter-ligues jeunes en marge de l'Inter-ligues adultes ; il lui est par ailleurs signalé que l'Interclubs jeunes, toujours repris au *Vade Mecum*, est tombé en désuétude. L'idée d'un Championnat Jeunesse avec des

néerlandophones (sur base d'un échange, par exemple) est évoqué.

- Questions complémentaires :

- Des informations sont données à M. GRILLMAIER concernant la participation aux compétitions internationales ; dans ses rapports avec M. VAN SPEYBROECK, il lui est demandé d'être particulièrement attentif lorsque la sélection relève d'une appréciation subjective (donc, en dehors des qualifications *sensu stricto*).
- M. GRILLMAIER regrette le manque de matériel informatique ; il souhaite que la F.E.F.B. fasse l'acquisition d'un portable ; c'est à réfléchir et en tout cas, des renseignements peuvent être préalablement demandés auprès de M. Jean HUCHON.
- L'évocation d'articles parus sur les profs dans le cadre d'activités parascolaires fait l'objet d'un échange de vues au sein du Conseil.

6. Rapport du Responsable du Bulletin.

M. ADAM est absent et le Conseil ne dispose pas de rapport de sa part.

M. BIKADY constate que le calendrier se retrouve dans la nouvelle édition, que les annonces sont là et que les cadres sont moins marquants ; il fait part de la demande de M. ADAM de tenir une comptabilité analytique pour le *Pion f* mais estime qu'il y a lieu de laisser faire le Trésorier. Les frais de déplacement exposés dans le cadre d'une fonction peuvent être actés au poste budgétaire « frais de déplacement », pour autant qu'ils demeurent raisonnables.

M. BIKADY souhaite enfin que le « Mot du Président » figure en première page du Bulletin.

7. Rapport du Responsable au Secrétariat interne.

M. HALLEUX a communiqué son rapport, dans lequel il relève qu'il n'a pas de problème mais beaucoup de travail.

- les affiliations de nouveaux joueurs peuvent se faire par Internet à l'aide du formulaire ad hoc repris sur le site de Daniel.
- Le cercle 546 a été dissous ; seuls 8 joueurs de ce cercle ne sont pas en règle de cotisation. Le Secrétaire est chargé de leur envoyer un courrier, leur signalant qu'ils ne peuvent plus jouer tant que la cotisation 2002 n'a pas été acquittée. Il est par ailleurs décidé d'ouvrir un fichier « contentieux ».
- Les projets de série pour les Interclubs 2003-2004 sont repris sur le site de Daniel, ainsi que les modalités d'inscription.
- Il est signalé que la communication automatisée des résultats d'interclubs sera exigée pour la saison 2004-2005.
- En ce qui concerne les cotisations, M. LOMBART suggère une scission des paiements en cours d'exercice ; le Conseil estime toutefois qu'il faut réfléchir davantage au problème.

8. Rapport du Trésorier.

- M. LOMBART relève que le Cercle de Malmédy a payé, tandis que le Cercle La Tour s'est acquitté d'une cotisation insuffisante.
- Le C.R.E. Charleroi a introduit une demande de subside de 750 euros auprès de la F.E.F.B. pour le Tournoi à Normes qu'il organise du 23 au 30 août 2003. M. BIKADY a donné son accord de principe, moyennant l'octroi d'une invitation francophone (celle de S. HAUTOT, qui est intéressé), ce qui a été accepté par M. ROMANELLI. Le Conseil entérine intégralement les dispositions prises par le Président à ce sujet. Celui-ci relève aussi qu'une demande similaire a été introduite auprès de la F.R.B.E. pour un montant de 1000 € ; en l'absence de réaction de la Fédération nationale, M. BIKADY déclare qu'il appuiera la demande, d'autant que des précédents existent.

9. Divers.

- Il est convenu de faire mention, dans le carnet d'adresses, des mandataires nationaux ainsi

- que des comités V.S.F. et S.V.D.B.
- M. BIKADY observe que nos textes doivent être adaptés en vue, notamment, d'une adéquation à la nouvelle loi sur les A.S.B.L., des distorsions à évacuer au niveau des règlements de tournois, de la réglementation d'un certain nombre de choses complémentaires (délais de réponse ...). Le Conseil marque son accord pour la mise en place d'une Commission de réflexion constituée de juristes et de membres expérimentés et chargée de préparer le terrain ; outre le Président, siégeront au sein de cette Commission MM. André BREDA, Henri DOUHA, Jean-Marie PIRON, Jean-Christophe THIRY et Fabrice GROBELNY. Au plan national, la version française pourrait servir de base aux autres versions.
 - Le Président envisage d'effectuer certaines démarches auprès du Ministre des Sports en vue de faire reconnaître le jeu d'échecs comme sport à part entière. Un argument de poids est la reconnaissance par le C.O.I.B. Des contacts ont été pris avec les inspecteurs de l'ADEPS. M. BIKADY compte rencontrer les Ministres DE MOT et ONKELINKS.
 - Le Président rappelle que son programme s'articule autour de trois axes : qualité, communication, quantité.
 - *Qualité* : une rencontre avec l'Elite francophone a été organisée le 7 juin 2003 à Amay (le Secrétaire remet une copie du rapport aux membres du Conseil) ; étaient présents MM. Claude BIKADY, Stéphane HAUTOT, Cémil GULBAS, Richard POLACZEK, Luc WINANTS, Pascal VANDEVOORT et Fabrice GROBELNY (MM. Andy MARECHAL, Ruben AKHAYAN et Bruno LAURENT étaient excusés). Peu de participants, donc, mais réunion positive. Il en ressort qu'il faut être attentif au classement FIDE et que nos meilleurs joueurs souhaitent des tournois internationaux ainsi que des rencontres internationales.
 - *Communication* : la tenue à jour du site Internet est importante car il s'agit de la vitrine de la Fédération. Le Forum est également intéressant, malgré ses excès.
 - *Quantité* : le Président soumet un projet de double affiliation, la seconde visant, comme en France, à rendre des services à des gens qui ne veulent pas s'affilier à un cercle. A côté d'une licence A, on aurait ainsi une licence B pour les joueurs qui ne peuvent jouer officiellement mais recevraient le *Pion f* et pourraient participer aux Inter-écoles, J.E.F. ... (le Conseil estime qu'il vaudrait mieux éviter le mot « licence »). Un régime transitoire serait prévu en cas de passage de la « licence B » à la « licence A » dans l'année. M. HALLEUX est disposé à tenir une base d'affiliation parallèle. Cette idée est à faire avaliser par l'A.G. 2004 pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2005.
 - M. BIKADY déplore enfin un manque de visibilité du milieu échiquéen. Il a pu constater qu'une association avec une firme commerciale importante peut accroître cette visibilité (par exemple, celle du sucre avec le rugby en France – le logo sportif se retrouve sur les emballages de sucre). La même idée pourrait être mise en pratique avec, par exemple, le chocolat Jacques. Il faut toutefois élaborer un dossier. En outre, il est requis que la Fédération nationale marche avec ...
 - La prochaine réunion du Conseil aura lieu le samedi 20 septembre 2004 à Charleroi tandis que la Commission technique chargée du « nettoyage » des textes se réunira chez Claude BIKADY le samedi 9 août 2004 à 12h00.

La séance est levée à 19h00.

Fabrice GROBELNY
secrétaire